

MASTER EN INTERPRÉTATION MUSICALE / 2023-2024
ORIENTATION EN DIRECTION D'ENSEMBLES D'INSTRUMENTS A VENT
PLAN D'ETUDE SUR 3 ANS

	Cours	Ann. 1	Ann. 2	Ann. 3	
FORMATION PRINCIPALE	Direction d'ensembles d'instruments à vent	indiv./coll.	e	e	e
	Travail master				
	TMA Pratique de direction / instrument	sessions	p	p	p
	TMA Assistanat/stages/masterclasses/prép. à un concours	sessions	p	p	p
	TMA Préparation concert		trav. pers.	trav. pers.	trav. pers.
TOTAL FORMATION PRINCIPALE			20	20	20
FORMATION SPECIFIQUE	Formation spécifique				
	Lecture au clavier de partitions d'orchestre	indiv.	p	p	p
	Orchestration	coll.	e	e	e
	Utilisation de l'informatique dans le métier de chef	sém.	e	e	e
	Etude du répertoire	sém.	p	p	p
	Psychomotricité	indiv./coll.	p	p	
	Psychologie de groupe	sém.			p/e
	Travail master				
	TMA Orchestration et préparation matériel		trav. pers.	trav. pers.	trav. pers.
	TMA Organisation du concert			trav. pers.	trav. pers.
TOTAL FORMATION SPECIFIQUE					
FORMATION COMPLEMENTAIRE ET OPTIONNELLE	Formation complémentaire				
	Direction chorale (MUSEC)	coll.	p	p	p
	Direction d'orchestre	coll.	p	p	p
	Arrangement	coll.	e	e	e
	Harmonie-contrepoint complémentaire	coll.	e	e	e
	Solfège complémentaire	coll.	e	e	e
	Composition jazz	sém.	e	e	e
	Eléments de composition	coll.	e	e	e
	Enregistrement et montage audio	coll.	p	p	p
	Etude des musiques actuelles	coll.	p	p	p
	Médiation de la musique	coll.	e	e	e
	Pose de voix	coll.	p	p	p
	Posture	sém.	p	p	p
	Pratique corporelle	coll.	p	p	p
	Cours à option	coll.	p	p	p
	Travail master				
	TMA Recherches		trav. pers.	trav. pers.	
	TMA Tutoring	indiv.		p	p
	TMA Rédaction du dossier	trav.pers.		p	e
	TOTAL FORMATION OPTIONNELLE ET COMPLEMENTAIRE			10	8
TOTAL GENERAL			40	40	40

e = validation par un examen

p = validation par la participation, une évaluation formative peut être prévue

Etat au 06.06.2023, validé le 06.06.2023 - Sous réserve de modifications

Remarque : ce plan d'étude est valable dès septembre 2023 pour les étudiants de 1ère et de 2ème années